

Comment orienter les réfugiés vers le DISPI ?

Les personnes ou familles réfugiées candidates sont adressées par les partenaires, reçues sur RDV par deux accompagnateurs présents du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, 61 rue Lagrange Chancel à PERIGUEUX

Vos contacts

Pierre-Vincent FUSCO - assistant de service social -
asd.dispi.logement@orange.fr - 06 42 88 26 87

Olivier ROUHIER - conseiller en insertion professionnelle -
asd.dispi.emploi@orange.fr - 06 42 88 27 07



Ce dispositif reçoit le soutien financier de l'Etat

Dispositif pour l'intégration (DISPI)

Un service d'accompagnement pour l'emploi
et le logement des personnes réfugiées
sur le territoire périgourdin



Association de Soutien de la Dordogne (A.S.D)

61, rue Lagrange Chancel - 24000 PERIGUEUX Tél. 05.53.06.82.10

Des réfugiés plus nombreux à s'installer sur le territoire du Grand-Périgoureux

Crise géopolitique et conflits en Afrique et au Moyen-Orient, conduisent beaucoup de ressortissants étrangers à venir chercher l'asile en France et obtenir le statut de réfugié politique.

Dans ce contexte, le département de la Dordogne reçoit un nombre croissant de réfugiés désirant s'intégrer sur le territoire de l'agglomération périgourdine, à la sortie des centres d'accueil dans lesquels ils ont séjourné.

Un dispositif pour accompagner leur intégration

La barrière de la langue, le manque de qualification, la faiblesse ou l'absence de revenus, la méconnaissance des institutions de notre pays et de ses codes culturels, sont autant de difficultés auxquelles se confrontent les réfugiés pour s'intégrer.

Afin de les aider à les surmonter, l'ASD propose un dispositif

d'accompagnement (DISPI) dont l'ambition est de :

- promouvoir l'autonomie personnelle, sociale et économique des réfugiés par l'accès à un emploi et un logement ;
- prévenir les ruptures à la sortie des établissements relevant du dispositif national d'accueil (DNA) en lien avec les équipes de professionnels de ces structures.

Les publics visés par le DISPI

Le DISPI s'adresse aux personnes réfugiées ou titulaires d'une protection subsidiaire, ayant le projet de s'installer sur le territoire périgourdin, relevant d'une des catégories suivantes :

- les jeunes âgés de moins de 25 ans devant quitter leur place en C.A.O. H.U.D.A, C.A.D.A* ;
- les jeunes âgés de moins de 25 ans sortant d'un hébergement d'urgence, dans l'attente d'une attribution de place par le S.I.A.O* , ou hébergés en C.H.R.S.* ;
- les ménages (isolés ou familles) âgés de plus de 25 ans, devant quitter leur place en C.A.O, H.U.D.A, C.A.D.A, éligibles au revenu de solidarité active.

L'accompagnement et les prestations du DISPI

Le DISPI est un accompagnement social global de 6 mois, coordonné avec l'action des partenaires (OFIL, CADA, CAO, SIAO, hébergement d'urgence, CHRS, organismes de formation, pôle emploi, mission locale, Conseil départemental, structures d'insertion par l'activité économique, entreprises, bailleurs sociaux...). Il comprend une série de prestations individuelles et collectives.

Prestations

- évaluation sociale et économique de la situation des réfugiés
- évaluation linguistique subsidiaire
- appuis en matière d'instruction et d'accès aux droits sociaux
- appuis en matière d'accès et de maintien dans l'emploi
- ateliers collectifs de soutien au projet personnalisé
- médiations avec les différents partenaires du territoire , contributeurs des parcours d'intégration

*Centre d'accueil et d'orientation (CAO), Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA), Centre de demandeurs d'asile (CADA), Service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO), Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)